



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 Juillet 2014

Délibération n°2014- 20

Sortie de biens « fibres optiques »

Exposé des motifs :

Dans le cadre du projet numérique, des fibres optiques avaient été intégrées au patrimoine de l'UEB alors qu'il s'avère que notre établissement n'en est que locataire.
Il convient donc de procéder à la sortie des biens concernés pour une valeur comptable de 668 480, 31 €.

Proposition :

Il est proposé que le conseil d'administration approuve au 1^{er} janvier 2014 la sortie de biens du patrimoine relative aux fibres optiques pour une valeur comptable de 668 480, 31 €.

Nombre de membres en exercice : 29

Votants : 28

Ne prennent pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 28

Délibération adoptée

Transmise pour approbation au Recteur-Chancelier des universités le

Pièces jointes au présent document : néant.

Visa du Président